RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Gil AVÉROUS Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative 95 avenue de France 75013 PARIS

À Paris, le 11 octobre 2024

Objet : Entrevue relative au supportérisme

LAURENCE HARRIBEY

Monsieur le Ministre,

SÉNATRICE DE LA GIRONDE

JEAN-JACQUES LOZACH

SÉNATEUR DE LA CREUSE Il y a quelques jours, nous vous avons alerté pour reprogrammer les matchs de Ligue 2 le week-end. La Ligue de football professionnelle a en effet validé la programmation des matchs le vendredi, alors que depuis 2020, les matchs avaient principalement lieu le week-end. Les supporters, non consultés, contestent fortement cette décision qui les empêche de préparer les rencontres ainsi que leurs éventuels déplacements.

Avec mon collègue sénateur Jean-Jacques LOZACH, nous sommes convaincus qu'une solution consensuelle aurait pu être trouvée en consultant en amont l'ensemble des parties prenantes investies au sein de l'Instance nationale du supportérisme (INS). Cet espace de dialogue au niveau national assure la mise en œuvre de mesures équilibrées et complémentaires.

Dès le 11 mars 2024, nous avons proposé plusieurs lignes forces lors de notre colloque « Quel supportérisme pour demain ? » co-organisé avec les sénateurs Patrick KANNER (Nord) et Émilienne POUMIROL (Haute-Garonne). Nous sommes maintenant disposés à travailler à vos côtés, dans la continuité des travaux menés avec votre prédécesseur, pour :

- Institutionnaliser le référent supporter ;
- Généraliser le dispositif du policier référent supporter ;
- Renforcer les sanctions individuelles ;
- Poser la question de la gouvernance des clubs ;
- **Réaffirmer le rôle des collectivités locales** dans la préparation des matchs et la gestion des infrastructures ;
- Optimiser les déplacements des supporters (fanwalks, déplacements en train);
- Améliorer l'accueil des femmes dans les stades, souvent victimes de fouilles abusives.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certains de votre engagement sur cette question du supportérisme, nous sollicitons donc une entrevue pour à la fois connaître vos priorités, et vous partager nos préconisations.

Vous remerciant par avance des suites que vous pourrez accorder à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Laurence HARRIBEY Sénatrice de la Gironde Membre de l'INS Jean-Jacques LOZACH Sénateur de la Creuse Rapporteur pour avis des crédits sport